

## NOTRE RAISON D'ÊTRE

Nous, membres du groupe Prévention de la Perte d'Autonomie de Kanopé, sommes référents sur cette thématique au sein de notre Entreprise partagée.

Nous entendons par « Autonomie » la capacité à faire des choix pour soi-même, et le cas échéant, à demander de l'aide pour assurer son propre bien-être physique, mental et social.

La Prévention de la Perte d'Autonomie passe par la reconnaissance de la personne dans sa singularité, dans le respect de ses besoins et de ses envies. Celle-ci est actrice de sa vie et non simple bénéficiaire de soins ou de services.

La Prévention de la Perte d'Autonomie passe aussi par la promotion de cette reconnaissance au niveau sociétal.

La vitalité de notre groupe repose sur la solidarité et la co-responsabilité entre tous les membres. A ce titre, chaque membre s'engage à s'impliquer activement et durablement dans le groupe.

### **Les conquêtes d'hier, les solidarités de demain**

Né en 2017 du partage d'informations entre trois entrepreneures sur des opportunités de financement CFPPA et CARSAT, notre groupe s'est étoffé et structuré dans un premier temps autour de réponses à des appels à projet. Animé par la coopération entre ses membres, il aspire à donner de la cohérence aux candidatures portées par Kanopé. Il favorise l'émergence de nouvelles solidarités entre les entrepreneur.e.s en dehors des appels à projet via la construction d'une offre à l'éthique commune. Il s'enrichit de l'interconnexion entre nos compétences diverses.

### **Le droit d'expérimenter, le temps de réussir**

Notre groupe propose un cadre sécurisé, coopératif et bienveillant où chaque entrepreneur.e développe son offre professionnelle en matière de Prévention de Perte d'Autonomie. Grâce aux échanges avec les autres entrepreneur.e.s, nous gagnons en compétence tant dans la rédaction de réponse aux appels à projet que dans notre réflexion sur nos pratiques professionnelles.

### **L'unité du collectif, la diversité des individus**

Notre groupe s'enrichit de la diversité de métiers et de sensibilités de chacun de ses membres. Il est ouvert à tout membre de Kanopé souhaitant travailler autour de la Prévention de la Perte d'Autonomie et adhérant à la Charte de fonctionnement du groupe. Chaque membre est conscient qu'il porte la voix de Kanopé à l'extérieur et agit de manière à « protéger » la coopérative. Nous donnons collectivement de la crédibilité institutionnelle à nos actions individuelles.

## **Un ancrage territorial, un enjeu de société**

Nos actions s'inscrivent dans les problématiques nationales de la Perte d'Autonomie, en synergie avec les acteurs de notre territoire. Nous construisons des liens dans la durée et des projets sur-mesure en fonction des spécificités territoriales.

La pérennisation de nos actions et la reconnaissance de Kanopé en tant qu'acteur et expert de la Prévention de la Perte d'Autonomie reposent sur la solidarité et la confiance réciproques avec nos partenaires locaux et nationaux.